

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

07/02/2023

Dossier complet le :

07/02/2023

N° d'enregistrement :

F09323P0047

### 1. Intitulé du projet

Modification de la demande F09322P0013 :

Réalisation de deux forages d'exploration additionnels à des fins d'alimentation en eau pour l'irrigation de 25 hectares de pistachiers supplémentaires.

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

DOMAINE DE MERITON

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Maxence GARANJOURD

RCS / SIRET

8 9 2 8 3 1 5 6 1 0 0 0 1 4

Forme juridique SCEA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
27 a)	Forages pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur supérieure ou égale à 50 m.

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La demande initiale visait la création de 2 forages d'exploration.

- Le forage de Loveirette a été réalisé et a été sec.
- Le forage de Picon 2 a été réalisé et équipé pour exploitation une fois le réseau d'irrigation achevé.

La modification vise l'ajout de 2 forages d'exploration :

- Le forage de Grand Couturier : 150 m de profondeur sur la parcelle C59.
- Le forage d'Occitane : 180 m de profondeur sur la parcelle B157.

Si les forages sont productifs, ils seront équipés pour une exploitation à des fins agricoles.

Les zones d'implantation des forages sont déjà à nue, donc il n'y a pas de défrichement prévu.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Effectuer une recherche d'eau souterraine pour alimenter un projet agricole de 44.3 ha.

- 19.3 hectares dans la demande initiale.
- 25 hectares de modification.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Réalisation des forages au cours du mois de Mars 2023 pour une période moyenne de 10 jours.

Les parcelles sont accessibles pour l'engin de forage et les parcelles ne sont pas boisées. Aucun défrichage n'est requis.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Les ouvrages seront protégés en surface par un coffrage en béton d'environ 3 m<sup>2</sup> en surface.

Le débit prévisionnel estimé est entre 0 et 10 m<sup>3</sup>/h pour chacun des forages et les besoins en eau total des cultures a été estimé par la société Canal de Provence entre 22 500 m<sup>3</sup>/an et au plus pessimiste à 37 500 m<sup>3</sup>/an.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- 1) Déclaration au titre du « Code Minier »
- 2) Déclaration au titre du « Code de l'environnement - Article R214.1 », rubrique 1.1.1.0.
- 3) Déclaration au titre du « Code de l'environnement - Article R214.1 », rubrique 1.1.2.0.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Débit prévisionnel	0 à 10 m3/h
Volume maximal	37 500 m3/an
1er forage (Loveirette) - initial	215 m
2ème forage (Picon 2) - Initial	130 m
3ème forage (Occitane) - Nouveau	~180 m
4ème forage (Grand Couturier) - Nouveau	~150 m
Emprise en phase chantier	100 m2/zone
Emprise en phase exploitation	3 m2/zone

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Domaine de Mériton  
04 110 Montfuron

La localisation prévisionnelle des ouvrages est donnée dans le dossier de déclaration fourni en annexe.

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Comme indiqué précédemment, une demande initiale a été déposée concernant la réalisation de deux forages d'exploration. La nappe captée n'étant pas documentée, le projet d'irrigation évolue en fonction de l'eau disponible.

Les différentes composantes du projet sont les suivantes :

- Forages dans une zone
- Adaptation du projet de culture selon les débits des forages (dans la limite de 12 m3/h)
- Équipement pour exploitation

Il y a donc une demande d'extension prévisionnelle des prélèvements.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 2 n° 930012367 « Versant Nord-Est du massif du Luberon – Forêts domaniales de Péliissier et de Montfuron – Collines de Montjustin ».
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Montfuron (04110)
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc naturel régional du Lubéron
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le secteur accueille plusieurs trames bleues. L'implantation des forages est en dehors des trames et a été réalisée de manière à s'en éloigner.

			PPRN Argile prescrit le 04/08/208 et approuvé le 12/10/2010
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A environ 300 m au sud pour le forage le plus proche (Occitane) et 2,3 km pour le second forage, de la zone classée NATURA 2000 n°FR9301585 « Massif du Luberon », classée au titre de la directive habitats .
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Volume prélevé dans la nappe souterraine initial : 14 400 à 24 000 m <sup>3</sup> /an. Volume prévisionnel pour l'extension : 22 500 m <sup>3</sup> à 37 500 m <sup>3</sup> /an. Volume total : 36 900 à 61 500 m <sup>3</sup> /an.  D'après les informations collectées, l'aquifère capté est faiblement exploité et à plus de 100 m de profondeur. L'impact sur le milieu souterrain sera donc faible.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Quelques mètres carrés par forage pour la protection contre les intrusions d'eau.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN Argile prescrit le 04/08/2008 et approuvé le 12/10/2010
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Amené/repli foreuse
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Source de bruit modérée lors des travaux de foration. Durée maximale : 1 mois.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Limité à la durée de la phase travaux.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Gaz d'échappement non spécifiques, limités à la durée de la phase travaux :  - le monoxyde de carbone (CO), - le dioxyde de carbone (CO2), - le dioxyde de soufre (SO2), - les oxydes d'azote (NOx), - les composés organiques volatils (COV).
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Deux forages existant prélèvent un volume total entre 14 400 et 24 000 m<sup>3</sup>/an dans la masse d'eau, soit cumulé avec ce projet un volume total prélevé dans la masse d'eau de 36 900 m<sup>3</sup>/an à 61 500 m<sup>3</sup>/an selon les besoins.

D'après les informations collectées, l'aquifère capté est faiblement exploité et à plus de 100 m de profondeur. L'impact sur le milieu souterrain sera donc faible.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Cf Rapport chapitre V :

SEQUENCE « E.R.C – EVITER, REDUIRE, COMPENSER »

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'effet du projet en phase exploitation sur son environnement sera extrêmement limité (quelques m2 des ouvrages de protection). Vis-à-vis de prélèvement, il capte une nappe présentant peu d'enjeux et faiblement exploitée.

En phase travaux, le seul impact visible est celui de la foreuse mais dont l'action sera limitée dans le temps et dont il n'est pas possible de s'affranchir dans le cadre d'un projet qui vise à chercher les eaux souterraines, qui, dans le secteur sont particulièrement profondes. Un suivi du chantier est prévu pour assurer le respect des règles de l'Art par un hydrogéologue.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe : Dossier de déclaration au titre du Code de l'Environnement et de la Loi sur l'Eau

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

NONTFURON

le,

Mars 7 Février 2023

Signature

